

CHARTRE D'UTILISATION DES ESPACES ET DES TABLETTES NUMERIQUES pour le jeune public

Conditions générales

Les utilisateurs des espaces numériques (et leurs parents pour les enfants de moins de 14 ans) doivent prendre connaissance de la présente charte lors de l'inscription et s'engagent à en respecter les termes.

La bibliothèque n'est pas responsable du contenu des pages Internet ni de l'usage qu'il pourrait en être fait.

Les bibliothécaires se réservent un droit de regard sur l'activité des utilisateurs.

Modalités d'accès et d'inscriptions

Les espaces numériques et les tablettes sont accessibles aux enfants inscrits à la bibliothèque dont l'abonnement est à jour, sans amende en cours à payer et sous condition d'autorisation parentale pour les enfants de moins de 14 ans.

Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

L'utilisation des postes et des tablettes est limitée à 2 personnes par appareil.

L'accès est limité à 2 heures hebdomadaires par tranche de 1 heure.

Modalités d'utilisation

La bibliothèque attire l'attention des jeunes utilisateurs sur le fait qu'ils ne doivent en aucun cas laisser sur Internet des informations à caractère nominatif ou personnel (nom, adresse, n° de téléphone...).

La sauvegarde de données sur un périphérique de stockage personnel devra impérativement être vérifiée au préalable par la bibliothèque.

Les impressions de documents s'effectuent en concertation avec les bibliothécaires (10 pages).

La consultation de sites Internet portant atteinte à l'intégrité et à la dignité de l'être humain (pornographie, pédophilie, racisme, violence...), la modification de la configuration d'un poste, l'installation ou le téléchargement d'un logiciel sans accord préalable sont proscrits.

Toute infraction à la présente charte entraînera la suspension immédiate de la consultation.

Conditions d'utilisation spécifiques aux tablettes numériques

Les tablettes sont à manipuler avec précaution. Leur utilisation se fait exclusivement dans les locaux de la bibliothèque et sur les tables installées à cet usage.

Les tablettes sont mises à disposition en bon état de fonctionnement. Toutefois, au moment de la consultation, l'utilisateur devra s'assurer de ce bon fonctionnement et signaler immédiatement aux bibliothécaires toute anomalie (écran cassé, rayure ...), aucune réclamation n'étant acceptée par la suite.